

# ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIAS ACH du 15/01/2001

## La réunion s'est ouverte à 18 H 30.

Roland TROTEL, Président de séance passe la parole à Jean Louis JEGADEN, Président de l'ADIAS, pour le rapport moral.

Il rappelle que l'Association a été créée en Août 1999 et que c'est la première assemblée générale. Il fait part que la conservation du Patrimoine muséographique a été confiée à l'ADIAS ACH ainsi que le suivi des documents administratifs.

Jean Louis JEGADEN fait un rappel sur le reclassement des ex-salariés (voir tableau ci-joint).



## L'Association a obtenu et mis en place cette année 2000 :

- Deux mois de prolongement concernant le financement de la convention de conversion environ 600 000 F.
- 6 mois supplémentaires de l'ATD.
- Décret de l'amiante pour l'ensemble des métiers. Prise en charge des dossiers Locapel, Sorim, Rentpower....
- Une réunion avec la cellule amiante est prévue pour la révision des montants.
- Action avec le syndicat CGT RENAULT auprès de leur Direction pour le reclassement des ex salariés.
- Action avec le syndicat CGT Hispano Suiza (23 reclassements).
- Négociations avec A S P et la SIREN. La reprise est en bonne voie.
- Négociations de la mise en place du Pôle Industriel et Naval grâce au plan social et à l'action unie de l'Association, du Comité de soutien.
- Sauvegarde du patrimoine + locaux à la SIREN.
- Création d'un site internet. Près de 400 personnes ont déjà visité notre site. Un travail important est à mener. Mise en place de fiches techniques et de tous les navires construits aux

ACH ainsi que vos CV que vous pouvez mettre en ligne.

- Création d'un emploi à temps plein, de deux emplois à mi-temps en cours de financement, un emploi menuisier sur trois ans. Tous ces emplois sont en cours de financement.
- Le repas des retraités a eu lieu en Juin 2000 et celui des ex actifs en Octobre 2000.
- Commission de pêche.
- Vente de billets de cinéma et de spectacles.

## Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER.

Jean Marc LEPARMENTIER, trésorier de l'Association commente quelques éléments financiers notamment le nombre de plus en plus important d'adhérents, le bilan financier pour l'année 2000 fait apparaître une perte de (- 21 233 F).

## Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le rôle de l'Association sera de continuer de défendre au mieux pour cette année encore les intérêts des ex salariés des ACH.

Une motion de l'ADIAS ACH est lue à l'ensemble des adhérents. Il est demandé aux membres présents d'adopter ce texte. Il sera remis par les membres du Conseil d'Administration de l'ADIAS à Michel BOVE, Joëlle BIANCHINI, et au Sous-Préfet, M. Richard SAMUEL

## Ce texte est adopté à l'unanimité.

L'ensemble des salariés des ACH devra être reclassé avant le 30/06/01.

Pour les salariés qui n'ont pas encore de solution, on a demandé à la SODIE d'examiner les situations des personnes au cas par cas en présence de celles-ci.

- La sortie des anciens aura lieu début Juin 2001.
- Les inscriptions pour l'activité pêche ont lieu auprès d'Alain BODEVIN.
- La soirée des ex-actifs aura lieu en Septembre Octobre 2001.

L'Association s'efforcera de diversifier au maximum des propositions d'activités aux adhérents en fonction de leurs demandes.

Le Conseil d'Administration est à renouveler tous les ans par tiers sortant. Deux nouvelles candidatures : Joël DURAME et Yvon VEGUER.

Celui-ci comptera 18 personnes pour l'année 2001.

**L'élection des membres du C.A. est votée à l'unanimité.**

Jean Louis JEGADEN, Président de l'Association fait part aux adhérents que le livre d'Albert PERROT sera édité probablement pour le 1<sup>er</sup> Mai 2001

Albert PERROT et Matthieu SERVEAU, sont élus membres d'honneur de l'Association.



**La réunion s'est terminée à 20 Heures par un cocktail**

## **Infos**

### **REPARATION NAVALE**

La reprise de la réparation navale par le groupe A S P se fait toujours attendre. Une attente d'autant plus inexplicable que les problèmes posés semblent résolus. Tant avec le CIRI, le PAH, le syndicat CGT de la réparation navale.

Il semble qu'il faille aujourd'hui se tourner vers les banques actionnaires majoritaires de A S P qui s'interrogent encore sur la fiabilité du port du Havre et des partenaires sociaux.

La récente conférence de presse à PARIS des responsables du PAH devrait leur donner la confiance recherchée.

Le Directeur général du Port insiste sur les signes d'un bon climat social. « Nos partenaires et nous, avons une même compréhension des enjeux. C'est la clé qui nous permet d'aller plus loin et dans le bon sens. »

(Extrait conférence de presse PAH à Paris le 15/02/01.)

Pendant ce temps, l'attente est interminable pour les salariés concernés.

Cette reprise d'activité est également déterminante pour le Pôle Industriel et Naval dont le rapport final de constitution devrait nous être remis le 27 Février 2001.

---

## **EXPOSITION**

L'ADIAS ACH a tenu une exposition « La Navale havraise des hommes et des savoir-faire » au Musée du Prieuré de la ville d'Harfleur du 5 Janvier 2001 au 4 Février 2001.

L'ADIAS ACH avait prêté :

- 6 maquettes,
- 35 petites photos,
- 10 grandes photos,
- 1 salon cuir du Wind Star comprenant 3 fauteuils et un guéridon,
- une dizaine de panneaux sur la construction navale.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le vendredi 12 Janvier 2001.

Jean VAAST, responsable du musée a envoyé à l'Association « les Notes du Livre d'Or ». Les adhérents s'ils le désirent peuvent consulter ce livre.

L'exposition a connu un grand succès puisqu'il y a eu 300 visiteurs regroupant des particuliers, des anciens de la Navale, des collégiens et autres.

L'ADIAS ACH exposera à nouveau du 3 Avril au 10 Avril 2001 à l'espace culturel de la Pointe de Caux à Gonfreville L'Orcher. Le film de Matthieu SERVEAU y sera projeté le 10 Avril 2001 à 18 Heures, il sera suivi d'un débat, mais nous aurons l'occasion d'en reparler....

## INTERIM ET C.A.A.A

Suite aux interventions de l'ADIAS ACH auprès du Ministère du Travail, les règles d'attribution de l'allocation de cessation anticipée activité amiante ont fait l'objet des précisions suivantes :

Concernant les périodes de travail temporaires (Locapel, Rentpower etc...), les ex salariés concernés doivent produire des ordres de mission ou des attestations de l'entreprise d'intérim ainsi que l'entreprise utilisatrice (ACH CN, SNACH, SNGG) décrivant de façon précise les périodes de missions attestées.

Les périodes ainsi prises en compte entreront dans le calcul du nombre d'années ouvrant droit à la pré retraite amiante.

Nous nous félicitons de cette décision qui va permettre aux personnes concernées de bénéficier de ce régime.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

## RETRAITE AMIANTE

Les personnes désirant bénéficier (dans les années à venir) de la retraite anticipée d'activité amiante peuvent demander leur attestation d'activité auprès de Madame Nouvel au 164, boulevard de Graville 76600 LE HAVRE . ☎ 02-35-25-77-51.

*Pensez à renouveler votre  
adhésion 2001*

- *Renouvellement : 70,00 Francs*
- *Demandeur d'emploi : 50,00 Francs*
- *Nouvelle adhésion : 100,00 Francs*

**Nous avons à votre disposition la VO IMPOTS au prix de 30,00 Francs.**